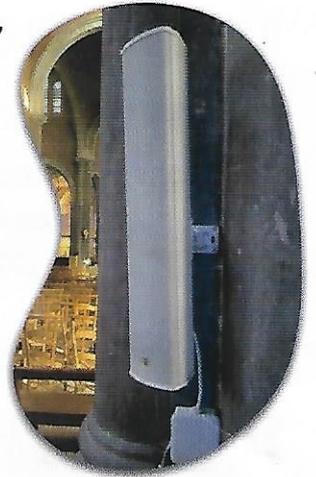


Vigile pascale 2024 à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul :
une église pleine, 18 adultes prêts à recevoir le baptême,
un groupe musical, une chorale...



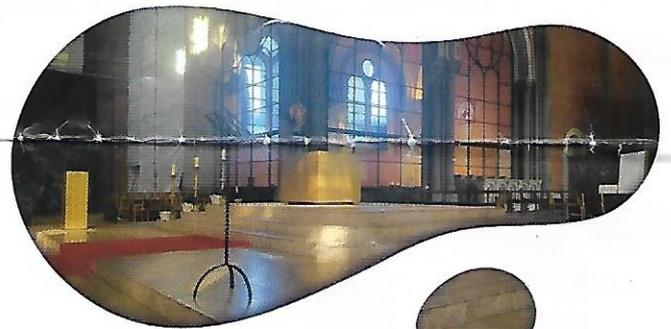
Dix minutes avant le début de la célébration, la sono tombe en panne !

Ce n'était malheureusement une surprise pour personne car elle était déjà tombée en panne aux Rameaux et à la plupart des grandes fêtes de la paroisse.



Il y a urgence à refaire la sono de l'église si nous voulons pouvoir vivre de belles célébrations dans la paroisse Saint-Augustin !

Pour refaire la sono, il faut faire des tranchées dans le chœur de l'église. On veut en profiter pour **changer le carrelage**. C'est une lourde opération car il y a tout de même **115 m² de surface** à couvrir et pas moins de **108 mètres linéaires de marches** !



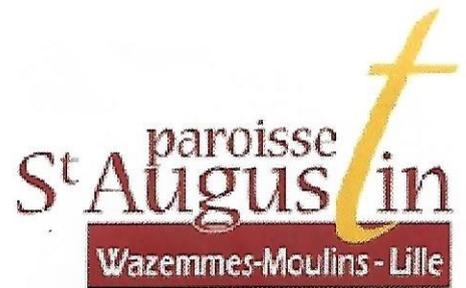
Mais nous voulons aller plus loin : l'église Saint-Pierre-Saint-Paul va bientôt s'embellir grâce à la pose de nouveaux vitraux. Nous désirons maintenant pouvoir ouvrir notre église en semaine. Pour cela nous avons besoin d'une **bulle d'accueil**. Elle sera **ronde et transparente**. Les bénévoles de l'équipe d'accueil pourront y accueillir au chaud les visiteurs tout en veillant sur l'église.

Bref, pour tout cela, nous avons besoin de votre aide. En tout, **55 000€ de travaux** qu'il nous faut financer. Nous savons pouvoir compter sur votre générosité. Par votre don vous permettrez que l'église la plus populaire de Lille soit belle, ouverte, et bien sonorisée !

Vos curés, P. Charles-Marie et P. Christophe
L'Equipe d'Animation Paroissiale
Le Conseil paroissial aux Affaires Economiques



JE VEUX UNE ÉGLISE BELLE, OUVERTE ET BIEN SONORISÉE !



OBJECTIF : Doter l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'une sono fiable, d'un nouveau chœur et d'une bulle d'accueil

VOTRE DON DÉFISCALISABLE EST UN SOUTIEN PRÉCIEUX DANS CE PROJET.

Si vous êtes imposable, 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu. Un don de 300€ vous coûte en réalité 100€ après déduction fiscale.

Pour un don d'entreprise, 60% du don est déductible de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5/1000ème de CA HT annuel.

Je fais un don en ligne

donnons-lille.catholique.fr/projets-chantiers/



Je fais un don par chèque

SOUSCRIPTION53

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse email :

Chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Lille, indiquer au dos : "Paroisse Saint-Augustin - Souscription 2024". Enveloppe à déposer au secrétariat paroissial, 23 rue du marché, ou à renvoyer au Diocèse de Lille - Service Ressources - 68 rue Royale 59042 Lille CEDEX

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine (AD) pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'AD. L'AD s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case . Retrouvez l'intégralité des mentions légales sur <https://donnons-lille.catholique.fr/mentions-legales/>.

